

Le Président national du bureau exécutif du syndicat des musiciens camerounais convoque par ailleurs les artistes pour une Assemblée Générale extraordinaire le 20 novembre 2018 au palais des Congrès de Yaoundé

Plusieurs actions seraient entreprises dans la Diaspora par des camerounais déterminés à dénoncer le holp-Up électoral qui a porté Biya au pouvoir pour un septième mandat d'affilé. Entre autres ,les artistes musiciens qui ont soutenu la candidature du président Biya [sont interdits de prestations en Europe et en Amérique](#)

Lire la réaction de Roméo Dika dans le communiqué ci-dessous



Syndicat Camerounais des Musiciens
Membre de la Fédération Internationale des Musiciens
BP : 3978 Yaoundé. Email: sycamu@yahoo.fr
Tél: 99 87 88 89 / 22 66 78 36

Yaoundé le, 29 OCTOBRE 2018

Réf :PN/BEN/013/10/2018

COMMUNIQUE

Tout au long du processus électoral relatif à la présidentielle 2018, notre organisation, s'est abstenue de consigne de vote, laissant ainsi, à chacun de ses membres l'exercice libre de son droit citoyen de choisir.

Aussi, chacun des candidats, selon ses contacts et moyens, s'est fait accompagner par les artistes de son choix.

Nous trouvons donc anormal, que les partisans de MAURICE KAMTO, au terme du vote, lancent des FATWA, contre certains artistes au point, de les interdire de participation à des spectacles sans que, Monsieur KAMTO, ne s'offusque de cette dictature contre productive.

En réponse à cette violation des droits civiques des citoyens camerounais, notre organisation, dénonce avec la dernière énergie ce comportement rétrograde contre des musiciens.

Afin de répondre à cette attaque politique, les artistes camerounais sont convoqués à une assemblée générale extraordinaire le 20 Novembre 2018, à 10H au palais des congrès de YAOUNDE.

Le Président National du Bureau Exécutif

ROMEIO DIKA